

## AP2VDC (bilan activité 2019-2020)

Chers membres, chers soutiens,

Depuis la création de notre Association (Novembre 2019) vous avez supporté activement notre engagement dans la défense de l'intégrité de la Voie Verte et nous vous en remercions vivement.

L'intérêt que vous avez témoigné quant à l'objet de l'AP2VDC nous a permis de mesurer toute l'importance que revêt à vos yeux cet axe préservé pour la détente en famille, la pratique de sports et le simple agrément d'un cadre de vie précieux, mais aussi sensible et vulnérable. Il nous a donc confortés dans notre mission tout au long des derniers mois.

Dès la fin de l'année 2019, nous avons engagé les moyens nécessaires (tracts, pétition, site internet, interviews media Franco-Suisses, réunion avec les autorités Municipales et régionales) pour sensibiliser le grand public et les usagers de la Voie Verte sur les risques portés par le projet initial de transformer la Voie Verte en vue de l'aménager d'une voie de bus (ligne 818). Nous avons surtout mis l'accent sur des options alternatives, moins coûteuses, mieux adaptées et plus respectueuses de l'environnement.

Courant 2020, et malgré les mesures sanitaires mises en place dès le mois de Mars, nous avons poursuivi sans discontinuité nos actions, notamment lors de la campagne des Municipales.

Fin Novembre, un nouvel entretien avec M. Vincent Scattolin, Maire de Divonne-les-Bains, nous a permis d'apprendre que l'option privilégiée pour la circulation du bus 818 était l'aménagement de la RD 984c, assorti de la pose d'un feu tricolore Route de la Rippe à Crassier (en concertation avec la commune de Crassier). Cette option a été validée avec M. Hubert Bertrand, Maire de Saint-Genis-Pouilly, en charge des transports et des mobilités durables à Pays de Gex Agglo. Il était alors prévu que les études correspondantes soient mises au budget 2021.

L'AP2VDC s'est montrée satisfaite de cette dernière orientation qui rejoignait l'une de ses propositions alternatives au projet initial. Elle répondait mieux aux critères de coût, de simplicité d'aménagement et de protection de l'environnement qu'elle avait toujours mis en avant.

L'Assemblée Générale de l'Association qui s'est tenue le 27 Février 2021 a confirmé le besoin de rester en veille active au moins jusqu'à la publication des études du nouveau projet et au démarrage des travaux afférents.

Nous vous invitons donc, chers adhérents et amis, à renouveler votre adhésion pour 2021 pour nous aider à poursuivre notre action. Pour mémoire la cotisation individuelle est de 10€ et la cotisation famille est de 25€\*.

Avec tous nos remerciements et sentiments cordiaux.

Le Bureau de l'AP2VDC

\* modalités de règlement: par virement bancaire, chèque bancaire ou en liquide, voir le bouton sur le site <https://www.voie-verte-divonne-crassier.com>